

		TARIF	BT 1.0	BT 2.0	BT 3.0	BT 3.1	BT 4.0	MT
CONDITIONS TARIFAIRES								
Consommation annuelle	MWh / an	< 40	< 40	>= 40	< 40	2)		
Puissance souscrite	Ampère	< 60	< 60	>= 60	>= 60			
UTILISATION DU RÉSEAU								
Abonnement mensuel par point de mesure 1)	CHF / mois	8.00	8.00	25.00	25.00	14.00	500.00	
Consommation - 24h / 24h	ct / kWh	8.90				28.70		
Consommation - Heures Pleines (HP)	ct / kWh		10.10	6.90	6.90		3.02	
Consommation - Heures Creuses (HC)	ct / kWh		7.30	5.00	5.00		1.86	
Services système (Swissgrid)	ct / kWh	0.77	0.77	0.77	0.77	0.77	0.77	
Puissance - Pointe mensuelle (mesurée)	CHF / kW			10.00	10.00		3.91	
Énergie réactive - pour cos phi inférieur à 0.9	ct / kVahr			10.00	10.00			
Compteur à courbe de charge (EDM)	CHF / mois			110.00	110.00		110.00	
FOURNITURE D'ÉNERGIE								
Abonnement	CHF / mois	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	
Consommation - Heures Pleines (HP)	ct / kWh	9.80	10.90	9.95	10.90	9.30	9.95	
Consommation - Heures Creuses (HC)	ct / kWh		6.80	6.20	6.80		6.20	
TAXES								
Redevance énergie renouvelable (RPC)	ct / kWh	0.45	0.45	0.45	0.45	0.45	0.45	
Taxes communales et cantonales	ct / kWh	néant	néant	néant	néant	néant	néant	

HP Heures Pleines : du lundi à vendredi de 07h00 à 23h00 et le samedi de 07h00 à 13h30
 HC Heures Creuses : du lundi à vendredi de 23h00 à 07h00 et du samedi 13h30 à lundi 07h00
 RPC Retribution à Prix Coûtant du courant injecté

- 1) couvre les frais liés à la mesure (compteur, horloge, relevés) et à la gestion du compte du client
- 2) chantier, manifestation, etc.
- 3) tous les montants hors TVA
- 4) la présente tarification abroge et remplace la tarification du 1.5.2010

		TARIF	BT 1.0	BT 2.0	BT 3.0	BT 3.1	BT 4.0	MT
							2)	
CONDITIONS TARIFAIRES								
Consommation annuelle	MWh / an	< 40	< 40	>= 40	< 40			
Puissance souscrite	Ampère	< 60	< 60	>= 60	>= 60			
UTILISATION DU RÉSEAU								
Abonnement mensuel par point de mesure 1)	CHF / mois	6.50	6.50	19.00	19.00	10.00	350.00	
Consommation - 24h / 24	ct / kWh	7.20				23.00		
Consommation - Heures pleines (HP)	ct / kWh		8.10	5.50	5.50		2.85	
Consommation - Heures creuses (HC)	ct / kWh		5.90	4.00	4.00		1.74	
Services système (Swissgrid)	ct / kWh	0.46	0.46	0.46	0.46	0.46	0.46	
Puissance - Pointe mensuelle (mesurée)	CHF / kW			10.00	10.00		3.91	
Énergie réactive - pour cos phi inférieur à 0.9	ct / kVahr			10.00	10.00			
Compteur à courbe de charge (EDM)	CHF / mois			110.00	110.00		110.00	
FOURNITURE D'ÉNERGIE								
Abonnement	CHF / mois	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Consommation - Heures pleines (HP)	ct / kWh	9.30	10.90	10.90	10.90	9.30	10.90	
Consommation - Heures creuses (HC)	ct / kWh		7.00	7.00	7.00		7.00	
TAXES								
Taxe 1	Redevance fédérale - RPC 3)	ct / kWh	0.35	0.35	0.35	0.35	0.35	0.35
Taxe 2	Redevance fédérale - nouvelle 4)	ct / kWh	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10
	Redevances communales / cantonales	ct / kWh	néant	néant	néant	néant	néant	néant

- 1) Couvre les frais liés à la mesure (compteur, horloge, relevés) et à la gestion du compte du client
- 2) Catégorie de tarif pour chantier, manifestation, etc.
- 3) Redevance fédérale - Rétribution à Prix Coûtant du courant injecté (RPC)
- 4) Redevance fédérale - pour la protection des eaux et des poissons (nouvelle)

HP Heures pleines : du lundi à vendredi de 07h00 à 23h00 et le samedi de 07h00 à 13h30

HC Heures creuses : du lundi à vendredi de 23h00 à 07h00 et du samedi 13h30 à lundi 07h00

Le courant produit par un privé (photovoltaïque) est acheté par la Commune au tarif du courant fourni par la Commune.
 Au cas où l'installation de production d'énergie renouvelable est acceptée par Swissgrid, ce dernier fixe le tarif de l'achat.

En cas de paiement tardif de la facture, un supplément de CHF 25.- par rappel est dû pour couvrir les frais administratifs supplémentaires.

Tous les montants sont hors TVA

La présente tarification est valable dès le 1.1.2012 et abroge et remplace la tarification du 1.9.2010